



## 14<sup>ème</sup> législature

Question N° : 7016

de M. Bapt Gérard ( Socialiste, républicain et citoyen - Haute-Garonne )

Question écrite

**Ministère interrogé** > Écologie, développement durable et énergie

**Ministère attributaire** > Écologie, développement durable et énergie

**Rubrique** > déchets, pollution et nuisances

**Tête d'analyse** > air

**Analyse** > substances dangereuses. informations. contrôle

Question publiée au JO le : **16/10/2012** page : **5649**

Date de changement d'attribution : **03/07/2013**

### Texte de la question

M. Gérard Bapt attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur un certain nombre d'articles parus dans des revues scientifiques spécialisées ayant trait aux "mystérieuses traînées dans le ciel" plus connues sous le nom de *chemtrails*. En effet officiellement ces traînées sont considérées comme des traces de condensation laissées par les avions mais les scientifiques qui ont étudié la question mettent en avant le fait que les traces de condensation sont identifiables à des altitudes élevées de l'ordre de 10 000 mètres et que celles-ci se résorbent rapidement alors que les *chemtrails* apparaissent à des altitudes plus basses entre 2 000 et 5 000 mètres et s'estompent très lentement. Certains émettent l'hypothèse qu'il s'agirait là d'épandage de produits chimiques provoquant d'ailleurs des maladies respiratoires chez les populations survolées et que les appareils concernés sont des avions militaires sans aucune identification possible, écartant ainsi la piste des appareils civils qui ne seraient donc pas concernés par ces traces. C'est pourquoi il souhaite savoir si des études ont été diligentées par les services du ministère permettant d'apporter des réponses précises aux questions légitimement posées.